



ASA AVALLON AUTO SPORT CHALLENGE CONCURRENT 2022



Règlement

QUI ?

- Pour tout pilote (rallye moderne ou VHC, montagne ou slalom) ou copilote ayant sa licence 2022 prise à l'ASA Avallon Auto Sport et à jour de sa cotisation 2022.
- A condition qu'un autocollant avec le logo de l'ASA Avallon Auto Sport soit présent et visible de chaque côté de la voiture de course (portière ou aile avant/arrière) (1 pour le pilote, 1 pour le copilote) ou d'un sticker lettrage "ASA AVALLON AUTO SPORT" visible sur l'avant de la voiture, sinon les points vous seront retirés sans préavis.
Pour obtenir les autocollants, merci d'en faire la demande par mail à vincent.avallonautosport@gmail.com.
- Des contrôles seront faits tout au long de l'année. En cas de non-respect de ces consignes, les résultats seront annulés sans préavis.

DE QUELLE FAÇON ?

Il sera établi 3 challenges distincts : pilotes rallye (moderne et VHC), copilotes rallye (moderne et VHC) et pilotes montagne et slalom. L'attribution des points se fera de la façon suivante :

- Challenge pilotes (rallye moderne, montagne, slalom) : les points seront basés sur la classe et le groupe,
- Challenge pilotes (rallye VHC) : les points seront basés sur le scratch,
- Challenge copilotes (rallye moderne) : les points seront basés sur la classe et le groupe,
- Challenge copilotes (rallye VHC) : les points seront basés sur le scratch.
- Nombre de partants : S'il y a moins de 3 partants dans la classe (rallye moderne, course de côte, slalom) ou scratch (rallye VHC) il ne sera attribué que la moitié des points. S'il y a moins de 5 partants dans le groupe (rallye moderne, course de côte, slalom) 1 point sera attribué au seul 1^{er}.

QUAND ?

C'est à vous de nous envoyer vos classements en respectant la date ci-dessous :

Avant le 1^{er} décembre 2022 (si vous participez à une épreuve après cette date merci de prévenir à l'avance).

Nous ne tiendrons pas compte des résultats arrivés après la date ci-dessus, ceci pour éviter un énorme travail à la dernière minute en décembre et permettre l'affichage définitif sur notre site au 05 décembre 2022.

Mais vous êtes libre d'envoyer vos résultats tout au long de la saison ... ça fait gagner du temps et ça permet de faire vivre le site de l'ASA ... et aussi de savoir où vous vous situez dans le classement !

COMMENT ?

Téléchargez depuis le site de l'ASA, www.avallon-auto-sport.com, la fiche à remplir afin d'inscrire vos résultats.

OÙ ?

Les résultats (fiche), en respectant la date du 1^{er} décembre dernier délai, sont à faire parvenir au choix par :

- courrier postal : M. Vincent VOIRIN, 4 Ter Route Nationale 6 à 89290 Augy
- mail : vincent.avallonautosport@gmail.com

QUOI ?

Quelque soit le challenge, le nombre de récompensés sera tributaire du nombre de classés de l'épreuve, selon le barème suivant :

Nb de classés	Nb de récompensés
de 1 à 5	3
de 5 à 8	5
de 9 à 12	7
au-delà	10

Les prix par challenge sont uniquement à valoir sur la licence et/ou cotisation de l'année suivante reprise à l'ASA Avallon Auto Sport. Aucun paiement en numéraire ne sera établi.

Tous les challenges : pilote rallye, copilote rallye, montagne, slalom			
Place	Montant (à valoir sur le paiement de la licence 2023)	Place	Montant (à valoir sur le paiement de la licence 2023)
1 ^{er}	180 €	6 ^{ème}	70 €
2 ^{ème}	140 €	7 ^{ème}	60 €
3 ^{ème}	120 €	8 ^{ème}	50 €
4 ^{ème}	100 €	9 ^{ème}	40 €
5 ^{ème}	80 €	10 ^{ème}	20 €

MÉTHODE D'ATTRIBUTION DES POINTS

- Ne seront pris en compte que les résultats des 8 meilleures épreuves durant l'année civile 2022 (hors finales).
- Les points seront attribués de la façon suivante :

2022	Tous les licenciés <u>partants</u> sur une épreuve			Pays Avallonnais <u>OU</u> Ronde de Quarré	Pays Avallonnais <u>ET</u> Ronde de Quarré
Ordre	Classement de l'épreuve basé sur			Bonus en cas de participation à l'une des 2 épreuves 2022 de l'ASA	Bonus en cas de participation aux 2 épreuves 2022 de l'ASA
	Groupe * <i>(pilote et copilote rallye moderne, montagne, slalom)</i>	Classe** <i>(pilote et copilote rallye moderne, montagne, slalom)</i>	Scratch ** <i>(pilote et copilote VHC)</i>		
1 ^{er}	3	12	15	+ 30	+ 40 (30+10)
2 ^{ème}	2	11	13		
3 ^{ème}	1	10	11		
4 ^{ème}	-	9	9		
5 ^{ème}	-	8	8		
6 ^{ème}	-	7	7		
7 ^{ème}	-	6	6		
8 ^{ème}	-	5	5		
9 ^{ème}	-	4	4		
10 ^{ème}	-	3	3		
> 10 ^{ème} ou abandon	-	1	1		

(*) Si moins de 5 partants dans le groupe : attribution d'un point au 1^{er}.

(**) Si moins de 3 partants dans la classe ou scratch : attribution de la moitié des points.

COEFFICIENTS

Type d'épreuve	Coefficient du challenge
régionale	1
nationale coeff. 3	1.5
nationale coeff. 4	2
championnat	2

BONUS

- Des bonus supplémentaires seront attribués de la façon suivante :
- **30** points (attribué une seule fois dans l'année) à tout concurrent ayant participé à l'une des 2 épreuves organisée par l'ASA Avallon Auto Sport en 2022.
- **10** points complémentaires pour tout concurrent ayant participé aux 2 épreuves de l'ASA Avallon Auto Sport en 2022.

REMISE DES PRIX

- Le résultat définitif sera connu le 05 décembre 2022 et la remise des prix aura lieu lors de l'assemblée générale en janvier 2023. Vous recevrez votre invitation par mail.
- En cas d'ex-æquo dans le classement final, le départage se fera en tenant compte du nombre de places de 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, etc., acquises à la classe.
- Les prix ne sont pas cumulables. En cas de participation à plusieurs challenges, seul le prix le plus important sera remis.
- Les prix ne seront remis qu'aux personnes présentes lors de la cérémonie de remise des prix ou seront définitivement perdus et resteront la propriété de l'ASA, sauf cas de force majeure.
- Un prix attribué sur les épreuves 2020/2021 et non utilisé lors de la saison 2022 (non reprise de licence, par exemple) sera définitivement perdu et restera la propriété de l'ASA.
- Les licences étant désormais prises en ligne, un chèque de remboursement vous parviendra rapidement une fois que la licence 2023 sera validée par la F.F.S.A.

BONNE SAISON 2022